

Envoyé en préfecture le 17/07/2024

Reçu en préfecture le 17/07/2024

Publié le

ID : 029-200067197-20240716-2024052-DE

DEPARTEMENT DU FINISTERE COMMUNAUTE DE COMMUNES MONTS D'ARREE COMMUNAUTE	EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE Réunion ordinaire du 16 juillet 2024
---	---

Membres en exercice	Qui ont pris part à la délibération	Date de la convocation	Date d'affichage
31	24 + 4 pouvoirs	09 juillet 2024	10 juillet 2024

N° délibération	Objet
2024-052	Investissements permettant le déploiement de la télérelève de la consommation de l'eau Demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne

Le seize juillet 2024 à 18 heures 30 mn, le conseil communautaire, convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par loi à la salle communautaire à Loqueffret sous la présidence de Jean-François DUMONTEIL, Président.

Étaient présents :

BERRIEN : Hubert LE LANN, Barbara PERRON

BOLAZEC :

BOTMEUR : Eric PRIGENT

BRASPARTS : Jean-Yves BROUSTAL, Philippe ROBERT-DANTEC, Anne ROLLAND, Josiane GUINVARC'H

BRENNILIS : Marie-Noëlle JAFFRE

HUELGOAT : Marc QUEMENER, Gérard TOSSER, Jacques THEPAUT

LA FEUILLEE : Jean-François DUMONTEIL, Annie SALMAS

LOPEREC : Jean-Yves CRENN, Maryvonne LE GUILLOU, Eric GONIDEC

LOQUEFFRET : Louis-Marie LE GUILLOU

PLOUYE : Grégory LE GUILLOU, Arnaud COZIEN, Christophe DANIEL

SAINT-RIVOAL : Mickaël TOULLEC

SCRIGNAC : Georges MORVAN, Jean LE GAC, André PAUL

Pouvoirs : Brigitte COURBEZ à Hubert LE LANN, Alexis MANAC'H à Marie-Noëlle JAFFRE, Typhaine BODENEZ à Jean-François DUMONTEIL, Alain HAMON à Louis-Marie LE GUILLOU

Excusées : Coralie JEZEQUEL, Marie-Brigitte BRETHERS, Claude MOREL

Secrétaire de séance : Marie-Noëlle JAFFRE

Rapporteur : Arnaud COZIEN

Lors de la réunion de la commission Eau et Assainissement de Monts d'Arrée Communauté du 27 mai 2024, le bureau d'études Id EAU conseil a présenté une étude de faisabilité de relève à distance des compteurs d'eau abonnés du territoire en comparaison à une relève manuelle actuelle.

Envoyé en préfecture le 17/07/2024

Reçu en préfecture le 17/07/2024

Publié le

ID : 029-200067197-20240716-2024052-DE

Après analyse technico-économique, les élus ont retenu le scénario 3.1 : renouvellement, pose et télérelève de 95 % des compteurs abonnés du territoire via un marché public clé en main et sous réserve de l'obtention de subventions.

Dans le cadre de son 12^{ème} programme L'Agence de l'eau Loire Bretagne, accompagne le déploiement de la télérelève de compteurs d'eau (remontée de l'index de manière automatique à des fréquences temporelles élevées) sur des quartiers, bâtiments publics, neufs ou concernés par une réhabilitation dans les zones de revitalisation rurale.

L'objectif est de favoriser la connaissance et l'évaluation de la consommation d'eau afin d'agir rapidement en cas de dysfonctionnement (ex fuite) ou de dérive de l'usage. Cette démarche vise à diminuer la consommation (et donc la production) d'eau potable dans l'habitat individuel ou collectif et les bâtiments publics pour des opérations sous maîtrise d'ouvrage publique.

Cette action est inscrite pour un montant prévisionnel de 1 380 860 EUROS HT (fournitures, travaux, AMO).

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents ou représentés, autorise le président à déposer la demande de financement à hauteur de 50 % auprès de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne pour le déploiement d'une solution de télérelève des compteurs d'eau visant à « Réduire la dépendance en eau » sur son territoire.

Pour extrait certifié conforme au registre,
Le Président,

La secrétaire



Certifié exécutoire par le président, compte tenu de la réception en préfecture et la publication le 17 juillet 2024